

Centre de Valorisation de Déchets
FRESNOY-FOLNY

COMMISSION DE SUIVI DE SITE

Compte-rendu de la réunion du 18 octobre 2013 à 9 h 30

➤ L'arrêté préfectoral de création de la Commission de Suivi de Site signé le 18 octobre 2013 est distribué aux membres.

La Commission est installée ce jour, le règlement intérieur est validé et le Bureau est constitué.

Les membres de la Commission seront destinataires de l'arrêté préfectoral de création de suivi de site, publié au recueil des actes administratifs et de son règlement intérieur.

La périodicité des réunions reste fixée à deux fois par an.

➤ La reconstruction de l'installation Capik (ayant subi un incendie en avril 2012) est actuellement en cours de finalisation, avec la mise en place d'un sprinklage et le renforcement des dispositifs de détection incendie. Les équipements sont en phase de réglage.

En cas d'impossibilité de commercialiser les digestats, un plan d'épandage de secours pourrait être proposé.

➤ A propos de la méthanisation en cellules et du post-traitement, la cellule 3 a été excavée et les déchets triés en 2013. Suite à ce retour d'expérience, il est prévu de modifier le process en 2014 : les ordures ménagères et déchets fermentescibles seront triés dès leur entrée sur le site. La fraction fermentescible sera mise en cellule pour méthanisation et valorisation énergétique. Les CSR seront extraits et mis en balles pour valorisation en combustible. La fraction lourde non valorisable sera mise en stockage. Un arrêté complémentaire sera proposé par la DREAL.

➤ La prochaine réunion est programmée le mardi 6 mai 2014 à 9h00.